

**ASSOCIATION OF AFRICAN UNIVERSITIES (AAU)  
ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS AFRICAINES**

*Associate Member of International Association of Universities  
Membre associé de l'Association internationale des Universités*

The decision to create an Association of African Universities was taken at a Meeting of Heads of African Institutions of Higher Education held for this purpose at the University of Khartoum in September 1963. The International Association of Universities assisted in planning and making administrative arrangements for this meeting, and was invited to co-operate with the Interim Committee then set up to draft a constitution for the new Association. A founding conference, attended by the heads, or senior representatives, of 34 African university institutions, was held at Mohammed V University, Rabat, in November 1967. There the constitution was adopted and the first officers and members of the Executive Board of the Association were elected. The second General Conference of the Association was held by Lovanium University, Kinshasa, in November 1969, and new officers and a new Executive Board were elected to take office the following year.

The purpose of the Association are : a) to promote interchange, contact and co-operation among university institutions in Africa; b) to collect, classify and disseminate information on higher education and research, particularly in Africa; c) to promote co-operation among African institutions in curriculum development, and in the determination of equivalence of degrees; d) to encourage increased contact between its members and the international academic world; e) to study and make known the educational and related needs of African university institutions and, as far as practicable, to co-ordinate the means whereby those needs may be met; f) to encourage the

La décision de créer une Association des universités africaines a été prise lors d'une réunion de chefs d'institutions d'enseignement supérieur africaines, qui se tint à cet effet à l'Université de Khartoum en septembre 1963. L'Association internationale des Universités a aidé à la planification et à l'organisation administrative de cette réunion, et elle a été invitée à coopérer avec le Comité intérimaire, constitué à cette époque afin d'élaborer un projet de statuts pour la nouvelle Association. Une conférence constitutive se tint à l'Université Mohammed V, Rabat, en novembre 1967, avec la participation des chefs ou des plus hauts représentants de trente-quatre institutions universitaires africaines. Elle adopta le projet de statuts et procéda à l'élection du premier bureau et des membres du Comité exécutif de l'Association. La deuxième Conférence générale de l'Association eut lieu à l'Université Lovanium, Kinshasa en novembre 1969. Elle élut des nouveaux responsables et un nouveau Conseil Exécutif qui devaient entrer en fonction l'année suivante.

Les objectifs de l'Association sont : a) de promouvoir les échanges, les contacts et la coopération entre les institutions universitaires d'Afrique; b) de rassembler, de classer et de diffuser des informations sur l'enseignement supérieur et la recherche, particulièrement en Afrique; c) de promouvoir la collaboration des institutions africaines dans l'élaboration des programmes d'études et la détermination des équivalences de titres académiques; d) d'encourager le développement des contacts entre ses membres et le monde académique international; e) d'étudier et de faire connaître les besoins,

support seminars and conferences between African university teachers, administrators, and others dealing with problems of higher education in Africa.

In 1969 the Association set up a programme of scholarships tenable in African universities. Under an agreement with the Association, U.S. AID provides over \$1 million annually for this; the British Government is providing £25,000 and Canada \$1 million for a period of 5 years ending 1978. Germany is contributing towards the Postgraduate Scholarship Programme. A number of African governments have also made or promised substantial contributions to the Association's Endowment Fund.

A Documentation Centre has been established in the Secretariat of the AAU. Its objective is to collect and disseminate information on higher education and research in African universities and to co-ordinate the activities of member universities.

The supreme governing body of the Association is the General Conference, composed of the representatives of all member institutions. Its fourth meeting took place at the University of Khartoum in December 1976. The President of the Association is elected by the General Conference and is also Chairman of the Executive Board. This body, which meets at least once a year, consists of the President, two Vice-Presidents and eight members, elected by the General Conference. Its members hold office for a period of three years.

Publications : *Bulletin, Directory.*

autant que possible, de coordonner les moyens par lesquels ces besoins peuvent être satisfaits; f) d'encourager l'épanouissement et l'usage plus généralisé des langues africaines; et g) d'organiser, d'encourager et d'aider des séminaires et conférences réunissant des enseignants et des administrateurs des universités africaines, ainsi que toute personne intéressée par les problèmes de l'enseignement supérieur en Afrique.

En 1969, l'Association a créé un programme de bourses offertes dans des universités africaines. A ce titre, l'Agence américaine pour le Développement international accorde plus d'un million de dollars par an de subvention, en vertu d'un accord conclu avec l'Association; le gouvernement britannique octroie de son côté vingt-cinq mille livres sterling, le Canada un million de dollars pendant une période de cinq ans s'achevant en 1978. L'Allemagne contribue au Programme de bourses postgraduates. Un certain nombre de gouvernements africains ont également versé ou se sont engagés à verser d'importantes contributions à la Caisse de Dotation de l'Association.

Un Centre de Documentation a été créé au Secrétariat de l'Association. Il a pour objectif de rassembler et de diffuser des informations sur l'enseignement supérieur et la recherche dans les universités africaines et de coordonner les activités des universités membres.

L'organe suprême de l'Association est la Conférence générale, composée des représentants de toutes les institutions membres. Sa quatrième réunion a eu lieu en décembre 1976 à l'Université de Khartoum. Le Président de l'Association, qui est élu par la Conférence générale, est en même temps Président du Comité exécutif. Cet organisme, qui se réunit au moins une fois par an, est composé du Président, de deux Vice-Présidents et de huit membres élus par la Conférence générale. Ses membres exercent leurs fonctions pendant une période de trois ans.

Publications : *Bulletin, Répertoire.*